

École des Sentiers
Conseil d'établissement

PROCÈS-VERBAL de la **séance ordinaire** du conseil d'établissement de l'école des Sentiers, tenue le 6 novembre 2017, à 19 h 15, au 1090, chemin de Château-Bigot, Québec, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

NOM ET PRÉNOM	TITRE	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
BEAUPRÉ Stéphanie	Représentante des parents		✓
BÉDARD Nancy	Représentante des parents	✓	
BÉRUBÉ Kathy	Représentante du personnel enseignant	✓	
BOUCHER Bruno	Représentant du personnel enseignant	✓	
BUSSIÈRE Marika	Représentante des parents	✓	
CAPPANNELLI Rémi	Représentant des élèves – Vice-président	✓	
CLICHE Gail	Représentante du personnel enseignant	✓	
DROUIN Annick	Représentante du personnel enseignant	✓	
FITZBACK Jean	Substitut (parent)	✓	
FORTIER Roxanne	Représentante du personnel de soutien	✓	
GAGNON Jean	Représentant des parents	✓	
GAUTHIER Édith	Substitut (parent)		✓
GOYETTE Jacques	Substitut (parent)	✓	
GUAY Simon	Représentant des parents		✓
KELLY Lyne	Représentante des parents	✓	
L'HÉRAULT Laurie	Représentante des parents	✓	
LABRECQUE Maryse	Représentante du personnel enseignant	✓	
LABRECQUE Roxane	Représentante du personnel professionnel	✓	
LANDRY Marie-Josée	Directrice	✓	
LE BEL Stéphanie	Représentante de la communauté	✓	
PARENT Cynthia	Représentante du personnel enseignant	✓	
RODRIGUE Julie	Représentante des parents	✓	
SANSREGRET Marie-Lou	Représentante des élèves - Présidente	✓	

INVITÉS :

NOM ET PRÉNOM	TITRE
BENOIT Jean-Charles	Directeur adjoint
DUBOIS Isabelle	Gestionnaire administrative d'établissement

Mme Roxanne Fortier agit à titre de secrétaire de la séance.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Lyne Kelly, la présidente, souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et ouvre la séance.

**École des Sentiers
Conseil d'établissement**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-17/18-09

IL EST PROPOSÉ par Mme Kathy Bérubé, et appuyé par Mme Marika Bussière, l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2017.
4. Suivis au procès-verbal.
5. Questions du public.
6. Activités éducatives.
 - 6.1 Adoption des sorties éducatives.
 - 6.2 Présentation de la vidéo de promotion du Parlement étudiant;
7. Adoption des campagnes de financement.
8. Approbation de la fréquence d'évaluation des compétences 2017-2018.
9. Adoption des Règles de régie interne.
10. Information sur l'échéancier de l'adoption de la Convention de gestion et de réussite
11. Adoption Budget 2017-2018.
12. Information du Parlement étudiant.
13. Information du Comité de parents.
14. Information de la direction.
 - a) Notes au dossier.
15. Autres sujets.
 - 15.1 Photos scolaires
 - 15.2 Cigarettes
 - 15.3 Tour de table
16. Date de la prochaine séance.
17. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

CE-17/18-10

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Rodrigue et appuyé par Mme Annick Drouin, après avoir apporté quelques corrections, l'adoption du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi.

**École des Sentiers
Conseil d'établissement**

5. QUESTIONS DU PUBLIC

M. Marc Picard et M. Patrick Corriveau sont présents. En tant que parents d'élèves de notre école, ils se présentent et demandent des précisions quant au suivi fait concernant la tenue de la campagne de financement Fundscrip. Mme Landry explique que l'école s'est adressée à la Commission scolaire afin d'évaluer la possibilité de créer un passage qui permettrait aux écoles de profiter de ce type de campagne de financement. La Commission scolaire travaille en ce sens présentement. Les parents seront avisés aussitôt que des décisions seront prises.

6. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

6.1 Adoption des sorties éducatives

Ajouts

Des documents de présentation concernant deux voyages sont distribués aux membres :

Voyage à Philadelphie : 14 au 18 mai 2018 – Niveau 3^e secondaire PEI

Voyage en Italie : 17 au 26 avril 2019 – Niveaux 3^e, 4^e et 5^e secondaire

CE-17/18-11

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Rodrigue et appuyé par Mme Nancy Bédard, l'adoption des activités et sorties éducatives présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Présentation de la vidéo de promotion du Parlement étudiant.

La vidéo faisant la promotion du Parlement étudiant est présentée aux membres.

Réveillon de Noël

Mme Landry mentionne que l'équipe-école souhaite faire vivre un réveillon aux élèves de l'école le 21 décembre 2017 en soirée. Comme c'est un dérangement au calendrier, elle demande l'assentiment des membres.

CE-17/18-12

IL EST PROPOSÉ par Mme Laurie L'Hérault et appuyé par M. Bruno Boucher, l'acceptation de la tenue d'un réveillon de Noël le 21 décembre en soirée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. ADOPTION DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Aucune campagne de financement n'est présentée.

**École des Sentiers
Conseil d'établissement**

8. APPROBATION DE LA FRÉQUENCE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES 2017-2018

M. Jean-Charles Benoit présente les tableaux de la fréquence d'évaluation des compétences 2017-2018. Il répond aux questions des membres.

CE-17/18-13

IL EST PROPOSÉ par Mme Marika Bussière, appuyé par Mme Laurie L'Hérault, l'approbation des tableaux de la fréquence d'évaluation des compétences 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

La présidente invite les membres à exprimer leurs commentaires suite à la lecture du document concernant les règles de régie interne.

Un membre mentionne qu'une précision concernant les membres élus au comité de parents devrait apparaître au document : *«En vertu de l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique, il est prévu que le mandat d'un membre du comité de parents qui est choisi à titre de commissaire ne peut prendre fin tant que son mandat de commissaire n'est pas terminé. Toutefois, son mandat de commissaire ne peut être renouvelé s'il n'a pas été élu conformément au 2e alinéa dans l'année de son renouvellement».*

Un membre mentionne également l'absence d'informations en lien avec les substituts.

Un membre propose que dans le but d'alléger le texte, les formes épiciènes puissent être retirées du texte.

Le document sera retravaillé suite aux propositions des membres. L'adoption est donc reportée à la prochaine réunion.

10. INFORMATION SUR L'ÉCHÉANCIER DE L'ADOPTION DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE

Mme Landry informe les membres qu'étant donné que c'est la dernière année d'existence de la convention de gestion et de réussite, peu d'énergie sera investie dans ce dossier. La reddition de compte de la convention de gestion sera déposée en décembre et la convention 2017-2018 à la rencontre suivante.

11. ADOPTION BUDGET 2017-2018

Mme Isabelle Dubois présente le budget aux membres. Elle répond aux questions.

CE-17/18-14

IL EST PROPOSÉ par Mme Gail Cliche et appuyé par Mme Laurie L'Hérault, l'adoption du budget 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RF

**École des Sentiers
Conseil d'établissement**

Un membre enseignant souhaite souligner que les membres enseignants du CPE auraient souhaité que le budget leur soit présenté avant qu'il ne soit déposé pour adoption au Conseil d'établissement. Mme Landry mentionne que ce sujet était prévu à l'ordre du jour des 2 dernières rencontres au CPE mais que le manque de temps a fait en sorte que le sujet n'a pu être traité avant la rencontre de ce soir. Mme Dubois explique que lors du dernier CPE, elle a offert aux enseignants de lui envoyer leurs questions ou commentaires. Elle mentionne qu'elle n'en a reçu aucune et que le sujet est à l'ordre du jour du CPE de demain 7 novembre.

12. INFORMATION DU PARLEMENT ÉTUDIANT

La présidente et le vice-président souhaitent déplacer le *Talent show* qui avait l'habitude de se tenir la dernière journée avant les vacances des Fêtes. Les membres du Parlement étudiant souhaiteraient que l'évènement soit déplacé en février. Cette demande fait suite à une baisse de participation des élèves puisque plusieurs activités ont lieu au même moment dans l'école.

Ils demandent aux parents de se prononcer sur l'intérêt qu'ils auraient à participer à une soirée organisée pour l'évènement. Les membres parents se montrent favorables à cette proposition et seraient intéressés à y participer.

Mme Landry invite les membres du Parlement à consulter les responsables de cette activité avant de prendre la décision finale afin de s'assurer que cette dernière soit prise de façon éclairée. Une rencontre est déjà planifiée dès demain à ce sujet.

Une présentation du nouveau concept devra passer par le CPE.

13. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Bédard informe les membres que tous les encarts du Comité de parents leur sont envoyés par le biais de la Commission scolaire. Elle invite les membres à lui poser des questions au besoin.

14. INFORMATION DE LA DIRECTION

14.1 Notes au dossier

Un nouveau logiciel « Notes au dossier » est présentement en expérimentation et vise à aviser rapidement les parents des devoirs non remis, des retards, etc. Mme Landry invite à signaler toutes problématiques qu'ils pourraient observer.



**École des Sentiers
Conseil d'établissement**

Résolution du conseil des commissaires

Une résolution du conseil des commissaires a été adoptée pour féliciter l'équipe de Football de l'école des Sentiers pour leur 30^e anniversaire. Félicitations encore une fois à toute l'équipe.

Benjamins Football

Il est proposé par M. Bruno Boucher qu'une mention de félicitation soit adoptée à l'intention de l'équipe Benjamine qui a remporté les grandes finales régionales.

Des mentions de félicitations à l'équipe des benjamins en Football de l'école des Sentiers qui a remporté la grande finale !

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sécurité à l'école

Considérant le contexte dans lequel nous évoluons actuellement et à quel point nous sommes de plus en plus interpellés par les mesures de sécurité existantes dans les lieux publics, nous croyons que nous avons la responsabilité de modifier notre pratique afin d'assurer un meilleur contrôle sur les entrées et les sorties de l'école. Ainsi, les seules portes offertes aux élèves seront les suivantes : 2, 3, 4, 20 et 21. La porte 1 sera disponible aux élèves en retard seulement.

Avant d'établir cette nouvelle règle, une annonce formelle sera faite et des surveillants seront postés aux portes pour sensibiliser les élèves. Dans les prochaines semaines, des billets de circulation seront également disponibles auprès des enseignants pour facilement identifier les élèves qui circulent dans les corridors pendant les périodes de cours.

15. AUTRES SUJETS

15.1 Photos scolaires

Un membre parent mentionne que plusieurs élèves ne savaient pas que la photographie avait lieu le jour même. Par ailleurs, la compagnie choisie pour faire la prise de photographies est discutable. Plusieurs parents mentionnent qu'ils sont déçus de la qualité du service et des photos. Il semble que le photographe voulait faire trop vite et ne prenait pas le temps requis pour prendre les photos. Selon eux, il y aurait peut-être lieu de choisir un autre fournisseur.

**École des Sentiers
Conseil d'établissement**

15.2 Cigarette

Un membre demande si une personne à l'école est responsable de surveiller les élèves fumeurs de notre école. Mme Landry mentionne qu'il y a effectivement une personne qui vérifie que la politique est respectée à ce niveau. Il y a également des affiches qui identifient les zones permises. Il serait souhaitable que les débuts et fins de journées soient plus observés pour faire respecter la règle. Mme Landry mentionne qu'une attention particulière sera portée à ce dossier.

15.3 Tour de table

Un tour de table a été fait entre les points 5 et 6 de l'ordre du jour pour faire les présentations. Mme Landry souhaite également la bienvenue aux élèves élus au Parlement étudiant.

16. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le 11 décembre 2017 et débutera par une activité sociale à 18 h 30.

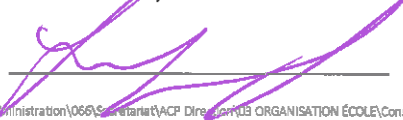
17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, IL EST PROPOSÉ par Mme Gail Cliche et appuyé par Mme Cynthia Parent, la levée de la séance à 21 h 37.

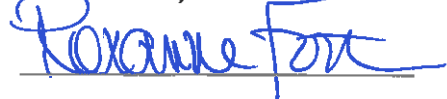
Comme l'année passée, nous proposons que les volontaires pour apporter quelques victuailles communiquent avec Mme Roxanne Fortier afin de l'informer de ce qui sera apporté. La direction complètera le goûter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSIDENTE,



SECRETARIAT,



V:\Administration\066\Secrétariat\ACP Direction\ORGANISATION ÉCOLE\Conseil d'établissement\2017-2018\20171106\20171106_PV_CE.doc

CE-17/18-15